



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

logement social

Question écrite n° 112455

Texte de la question

M. Michel Vauzelle attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, chargé du logement, sur le palmarès établi par la fondation Abbé Pierre des villes respectant ou non la loi solidarité et renouvellement urbain (SRU). Ainsi, malgré un lent progrès souligné comparativement à un palmarès identique publié il y a trois ans, le nombre de communes ne respectant pas cette loi dépasse la moitié du panel étudié. Certaines grandes villes aux moyens financiers conséquents comme Nice ou Toulon figurent en queue de peloton. Ces données sont d'autant plus préoccupantes que plus de six millions de personnes sont mal-logées en France, le nombre de dossiers de demandes d'HLM en attente est de 1,2 million. De l'avis du délégué général de la fondation Abbé Pierre, le respect de la loi SRU par l'ensemble des communes de France serait aujourd'hui insuffisant pour faire face à ces phénomènes. Il lui demande par conséquent de prendre des mesures afin d'alourdir les pénalités visant les communes ne respectant pas la loi SRU.

Données clés

Auteur : [M. Michel Vauzelle](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (16^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 112455

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Logement

Ministère attributaire : Égalité des territoires et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 juin 2011, page 6800

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)